

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE BONAVENTURE
VILLE DE PASPÉBIAC**

AVIS PUBLIC

**AUX CONTRIBUABLES DE LA
SUSDITE MUNICIPALITÉ**

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par le soussigné greffier de la ville de Paspébiac.

Conformément aux dispositions de la *Loi des cités et villes* de la province de Québec, le conseil de la ville de Paspébiac lors de sa séance du 10 novembre 2014 a établi son calendrier des séances ordinaires pour l'année 2015. Les séances ordinaires se tiendront à la salle municipale située au 5, boulevard Gérard-D.-Levesque Est à la Maison des citoyens de Paspébiac à **19 heures** aux dates suivantes :

Le lundi 12 janvier 2015

Le lundi 9 février 2015

Le lundi 9 mars 2015

Le lundi 13 avril 2015

Le lundi 11 mai 2015

Le lundi 8 juin 2015

Le lundi 13 juillet 2015

Le lundi 10 août 2015

Le lundi 14 septembre 2015

Le mardi 13 octobre 2015

Le lundi 9 novembre 2015

Le lundi 14 décembre 2015

Donné à Paspébiac, ce 24 novembre 2014

Paul Langlois, greffier